

L'an deux mil vingt-trois, le 6 juillet, à dix-huit heures trente, le Comité de Direction de l'EPIC Office de tourisme de Sumène Artense dûment convoqué s'est réuni au Logis du Lac à Madic sous la présidence de Daniel ESTAGER, Président de l'EPIC Office de tourisme de Sumène Artense.

Étaient présents :

Titulaires : Catherine BARRIER, Daniel CHEVALEYRE, Annie DALMAS, Daniel ESTAGER, Patrice FARGE, Gustave GOUVEIA, Clotilde JUILLARD, Jean-Paul MATHIEU, Fabrice MEUNIER, Alain VERGNE

Suppléants : Sandra CONESA

Excusés : Émilie BESSON, Sylvie COURAGEUX, Gilles EISENSCHREIBER, Basile FRANCOIS, Françoise GILLES (pouvoir à Daniel Estager), Martine MONCOURIER

Absents : Brigitte CLAUDEL, Thierry FONTY, Christophe GOHIER, Fabien HUSSER, Marie-Claude PARROT, Stéphane TEYSSANDIER

Nombre de membres titulaires : 19

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 12

Date de convocation : 21/06/2023

Président de séance : Daniel ESTAGER

Délibération n° 20230706001DE – PROGRAMME DES ANIMATIONS ESTIVALES ET TARIFICATION – APPROUVÉE

Délibération n° 20230706002DE – TARIFICATION DE LA LOCATION DE VÉLOS– APPROUVÉE

Délibération n° 20230706003DE – TARIFICATION DES PRODUITS DE LA BOUTIQUE – APPROUVÉE

Délibération n° 20230706004DE – MISE EN PLACE D'UN DÉBIT DE BOISSONS SANS ALCOOL AU PÔLE LOCATION D'YDES – REJETÉE

Délibération n° 20230706005DE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉRATION DE PÊCHE DU CANTAL – APPROUVÉE

Délibération n° 20230706006DE – CONVENTION DE PARTERIAT AVEC L'OTHC – APPROUVÉE

Délibération n° 20230706007DE – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL – APPROUVÉE